



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait conforme du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Nédélec, tenue le 10 novembre 2025, à compter de **19 h** à la salle du conseil située au 33, rue Principale, à Nédélec.

Présence des conseillers :

Yves Bourassa, conseiller # 1
Véronique Lemire, conseillère # 2
Guylaine Racine, conseillère # 3
Dianne Renaud, conseillère # 5

Absence :

Luc Bernèche, conseiller # 6
Siège # 4 - vacant

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lyne Ash.

Également, présente : Lise Dénommé, Directrice générale et secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NO 7959-11-25

8.6 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipale pour l'année 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR Dianne Renaud, et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le calendrier soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026.

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19 h

12 janvier 2026	9 février 2026
9 mars 2026	13 avril 2026
11 mai 2026	8 juin 2026
6 juillet 2026 (1er lundi du mois)	10 août 2026
14 septembre 2026	5 octobre (1er lundi du mois)
9 novembre 2026	14 décembre 2026

Séance à tous les 2e lundis du mois à moins que :

Juillet 2026 : la séance est déplacé au 1er lundi du mois soit le 6 juillet 2026, dû aux vacances

Octobre 2026 : le 12 octobre 2026 étant un férié – la séance est devancée le 1er lundi du mois soit le 5 octobre 2026.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME LE 10 NOVEMBRE 2025

Lise Dénommé, directrice générale et greffière-trésorière

Note : Le texte du présent extrait est sujet à la correction lors de l'adoption du procès-verbal à la prochaine séance ordinaire du conseil.